

PUMPTRACK

COMMUNE DE LA PESSE



RÈGLEMENT À LIRE AVANT DE S'ÉLANCER :

SÉCURITÉ

- > La PUMPTRACK est un espace conçu pour les VTT et bmx.
- > Les véhicules à moteur sont interdits.
- > La capacité d'accueil est de 6 pratiquants maximum en simultanéité.
- > Les enfants de moins de 10 ans doivent être surveillés par un adulte.
- > Vous utilisez ce terrain à vos risques et périls.
- > Respectez le sens de circulation indiqué.
- > Ne coupez pas entre les parcours ni dans les talus.
- > Attention à la météo : la pluie et le gel diminuent fortement l'adhérence.
- > Vérifier que votre matériel est en bon état de fonctionnement.
- > En présence de débris sur les parcours (branches, cailloux, verre...), vous êtes invités à les enlever.
- > Spectateurs et piétons restent en dehors des zones de roulage.

CONSEILS

- > Dans un premier temps, repérez les parcours à vitesse modérée.
- > N'empruntez les parcours que si vous vous jugez capable de les franchir. Ne vous surestimez pas.
- > Roulez en contrôlant votre vitesse et votre trajectoire.
- > Ne vous arrêtez jamais sur un parcours : vous pouvez obstruer le passage et être invisible pour les autres.

ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES

- > Le port d'un casque est OBLIGATOIRE.
- > Les gants et autres protections sont vivement conseillés : genouillères, coudières, dorsale.



En cas de problème ou de dégradation,
merci de contacter la commune de La Pesse au 03 84 42 70 83

PUMPTRACK réalisée en chantier participatif
par l'association ENDURO JURA VTT



avec le soutien de ces diverses entreprises
et du GET de La Pesse :

MICHEL SPORTS



JURA Environnement

SAMSE
BRAVO, LES HOMMES EN BLEU!